



10

Directeur de la publication : Bernard Moreaux
Comité de rédaction : Agnès Hartemann-Heurtier,
Eddy Maaroufi, Lucile Nachon,
Thomas Loudenot, Valérie Vallicari,
Violaine Rémy, Yann Cochin

Maquette : ACVV
Nous écrire : 6 rue Monplaisir,
92140 Clamart
Courriel : clamartiens@wanadoo.fr
Site Internet : <http://clamartiens.free.fr>

Le monde est dangereux à vivre ! Non pas tant à cause de ceux qui font le mal, mais à cause de ceux qui regardent et laissent faire.

Albert Einstein

E D I T O

S'il y a bien un processus que le capitalisme a su diffuser à travers le monde depuis son hégémonie, plus que la démocratie, c'est bien la répression... Sociale lorsque elle cautionne la braderie des services publics, culturelle lorsqu'elle fait de l'école une jungle fertile en échec, économique lorsqu'elle finance les entreprises privées chargées d'entretenir le chômage, et policière enfin, lorsque certains ne voient plus là où commence leur propre fin...

Mieux vaut des pauvres au chômage, seulement capables d'émeutes répréhensibles par les forces de l'ordre (libéral ?), plutôt que des salariés capables de grèves coûtant cher aux exploitants de la misère...

L'Etat, force centrifuge, repousse les plus démunis vers l'extérieur, vers la périphérie, qu'elle soit spatiale ou politique : seules au centre, les élites économiques et médiatiques s'épanouissent dans l'autisme. Si on arrive à persuader l'exploité à la marge du système que l'exclu est la principale menace dont il doit se méfier alors on est parvenu à suffisamment diviser pour régner confortablement...

Dans les années 90, la jeunesse des banlieues parlait aussi d'émeutes, parfois même de révolution... Mais en tout cas toujours d'unité. Aujourd'hui, il ne s'agit plus de jouer les rôles que la Commedia del Arte républicaine a bien voulu lui laisser... Pierrot, blanc et naïf, rêve de croire à ce que la vie lui a promis... Dupe, consentant à tous les mensonges, il croit gagner une quelconque dignité à rester la victime d'un mal dont il se sent " étranger "...

Arlequin, bariolé de couleurs artificielles, n'a plus qu'à faire rire le public, en cherchant vainement à séduire une colombine au bonnet phrygien qui ne lui fera de toute façon jamais confiance !

Plus que jamais, et peut-être pour la dernière fois avant qu'il ne soit trop tard, il est temps de se mobiliser, de choisir son camp, afin de proposer une alternative politique à l'anomie et au ressentiment qui pousse les couches les plus défavorisées de la société française à s'autodétruire, faute de trouver leur place : émeutes, chômage, drogue, délinquance, misère culturelle, suicide... Désespoir.

Eddy

"Plan Hôpital 2007", vous connaissez ?

Eh non, ce n'est pas le dernier " James Bond ", mais ce que nous concocte le gouvernement pour " réformer " l'hôpital public. Réformer, il le faut sûrement : l'espérance de vie s'allonge, au prix souvent de traitements coûteux. La santé coûte réellement de plus en plus cher à la collectivité, et il y a des choix à faire.

Il aurait donc pu s'agir d'une réforme visant à faire certaines économies utiles : ne pas prescrire d'exams non absolument indispensables (par exemple un scanner alors qu'une simple radio aurait suffi), choisir parmi 2 antibiotiques aussi efficaces le moins cher, etc.

Mais malheureusement il ne s'agit pas de cela. **L'objectif de la réforme vise à transformer les services hospitaliers en mini-entreprises, dont le souci prioritaire doit devenir " de faire du chiffre ".** Ce qui n'est pas très surprenant quand on sait que, pour la 1ère fois, le directeur de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (APHP) vient du privé : il s'agit de **l'ex-responsable de l'entreprise Danone.**

On en arrive à une aberration : **il va falloir remplir les caisses de l'hôpital, quitte à vider celles de la sécurité sociale !** Cette aberration va pousser (et pousse déjà) à prescrire au contraire plus d'exams, afin de " **rentabiliser " le malade.** Mais l'évolution prévisible est beaucoup plus inquiétante, il s'agit de la sélection des malades. Les cliniques privées le savent bien, il est plus rentable de poser une prothèse de hanche à une personne encore jeune en bon état général, qu'à une personne plus âgée avec plusieurs maladies. Celle-ci risque toutes les complications post-opératoires qui peuvent plomber un budget : allongement du séjour, infection, phlébite, mobilisation de personnel, tout ça n'occasionne que des dépenses et bien peu de recettes ! Et ne parlons pas de la personne en grande difficulté sociale, dont le retour à domicile (si elle en a un !) va poser des difficultés, et prolonger le séjour hospitalier. **Non rentable le RMiste !** Et ne parlons pas non plus de tout ce qui concerne la prévention : non rentable de faire un séjour hospitalier pour apprendre à équilibrer son diabète, à rééduquer son dos ou son cœur !

La menace pour les services dont les dépenses dépasseraient les recettes, a été très clairement précisée par la direction de l'APHP: la " **variable d'ajustement " sera le personnel.** Pas assez de " chiffre " (entendez séjours trop long, malades trop coûteux...): suppression d'un poste d'infirmière ! On applique à l'hôpital directement la logique d'entreprise. Mais ni les médecins, ni les infirmières n'ont choisi cette profession pour " faire du chiffre ". **Et les malades ne sont pas des pots de yaourt.**

L'hôpital public français pouvait jusqu'à présent prodiguer à tous, quels que soient leur origine sociale et leur état de santé, la même qualité de soins. Cela va changer. **Il y a urgence à se mobiliser.**

Agnès (Médecin hospitalier)

Brève d'Elus,

Les brèves seront cette fois-ci très brèves... car le Conseil Municipal de Clamart ne nous inspire plus ! Nous y voyons repasser en boucle les mêmes dossiers que vous voyez passer en boucle dans Clamart Info : médiathèque, centre commercial, gymnase Hunebelle, médiathèque, centre commercial... Pour que les élus peaufinent les derniers détails des projets, pensez-vous ? Eh non, notre rôle se résume à voter ou non des rallonges budgétaires ou des modifications de procédure. Le " fond " des dossiers ne passe pas en conseil

municipal. De même que la politique sociale de la ville : par exemple, comme la loi l'y autorise, **le Maire décide sans les élus** de tous les tarifs municipaux (piscine, conservatoire, école des sports...) ou du niveau du quotient familial. Les élus n'ont pas non plus leur mot à dire sur la politique d'animation sociale ou culturelle (Clamart Plage, la fête des petits pois, centres socio-culturels...). Comme les députés, à notre niveau municipal, nous avons souvent l'impression de n'être qu'une chambre d'enregistrement. Et encore, uniquement de ce qui ne se décide pas dans le cabinet du maire.

Décidemment, le démocratie a des progrès à faire.

Débat sur " l'état d'urgence et la situation des banlieues "
dans la salle polyvalente du centre socioculturel du Pavé Blanc
Jeudi 26 janvier 2006 à 20h30

ETAT D'URGENCE

Cet automne, deux jeunes de Clichy-sous-Bois disparaissaient tragiquement en se réfugiant dans un local EDF afin d'échapper à un contrôle d'identité. **Le ministre de l'Intérieur a par la suite menti à la France entière** en déclarant que ce drame était survenu à l'occasion d'une opération de police judiciaire faisant suite à un cambriolage. Des résidents de Clichy-sous-Bois exprimèrent ensuite leur colère face à cette odieuse manipulation en détruisant des biens publics...

C'est ainsi qu'ont débuté douze jours de révolte des banlieues à travers la France.

Un contexte marqué par trois ans de sévères restrictions budgétaires infligées au milieu associatif provoqua la disparition des plus petites structures et affaiblit les plus grosses qui jouaient pourtant un rôle évident de cohésion et de citoyenneté. Une série de lois portant atteinte aux libertés individuelles émanant du ministère de l'Intérieur précédèrent, il est nécessaire de le rappeler, ce **mensonge qui mit le feu aux poudres...**

Cette re-contextualisation est nécessaire au moment d'analyser la représentation donnée par la majorité UMP de nos banlieues lors des émeutes. A les entendre, si tant de voitures ont brûlé, si tant de biens du domaine public ont été détruits c'est avant tout le fait de dangereux délinquants, récidivistes, étrangers en mal d'intégration qu'on ne pouvait ramener au calme que par l'instauration de l'état d'urgence. Des procédures d'expulsion ont même été prévues contre la horde supposée de délinquants étrangers ayant pris part à ces émeutes.

La vérité est pourtant toute autre. Les statistiques du syndicat de la magistrature révèlent ainsi que 80% des poursuites déclenchées à l'encontre des auteurs de ces troubles visent des individus au casier judiciaire vierge, que seulement sept étrangers sont aujourd'hui concernés par des procédures

d'expulsions sanctionnant leur participation aux émeutes, et que de nombreuses personnes arrêtées sont majeures et titulaires d'au moins un diplôme : où sont donc passés ces sauvages qui justifiaient l'état d'urgence ?

Cette procédure rarissime fut appliquée par le passé en 1955 lors de la Guerre d'Algérie et en 1988 en Nouvelle-Calédonie lors du soulèvement indépendantiste. Les autorités n'avaient même pas jugé son application nécessaire lors de Mai 68. Elle n'a aujourd'hui été mise en oeuvre que dans une volonté politicienne d'inspirer la peur à une population bientôt appelée

aux urnes. Il est dès lors nécessaire de donner une vision plus complète de la réalité de la vie des banlieues lors de ces émeutes et de rappeler quelques faits sur lesquels la majorité UMP n'a pas jugé bon de s'attarder.

Certains élus, des militants associatifs, mais aussi parfois la presse locale, ont heureusement réussi à donner un autre son de cloche au traitement de ces événements.

Gardons en mémoire la démarche citoyenne de nombreux résidents des cités descendant ensemble dans les rues pour ramener les émeutiers au calme. **Des veillées citoyennes** (inspirées par des initiatives canadiennes) venant en aide aux forces de l'ordre jusqu'aux brassards blancs portés par ceux appelant au calme et à la discussion, les habitants des quartiers participèrent activement à la gestion de la crise.

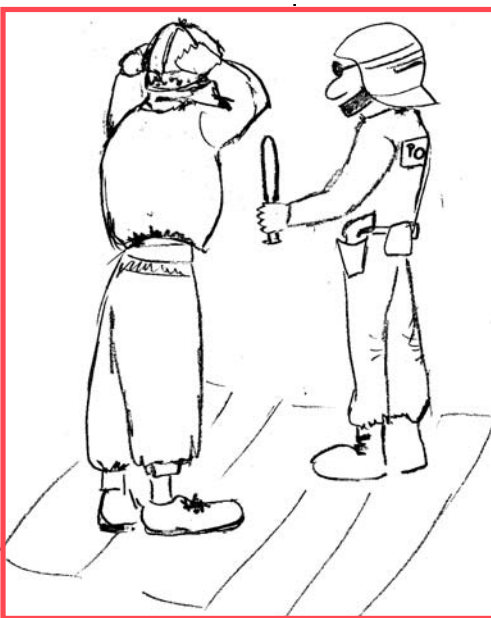
La droite n'a jamais soutenu ces initiatives. Pire encore, il est bien triste de constater que depuis la fin des émeutes, aucune réflexion ne se fait entendre sur la situation des banlieues de même qu'aucune esquisse de réponse n'est encore apportée...

Par contre, Eric Raoult (député-maire UMP) propose aujourd'hui la mise sous tutelle de Clichy-sous-Bois, cette ville qui "fait honte à l'image de la France", selon ses propres termes.

Des militants de cette commune, membres de "l'Appel du 93", ont réagi en rappelant à cet élu d'où il tient sa légitimité et la responsabilité qui en découle. Plus généralement, il s'agit de faire entendre une réflexion citoyenne sur la situation des banlieues en rappelant à nos élus qui les ont porté au pouvoir... **Qui donc connaît mieux les problèmes d'un quartier que ses résidents ?**

Thomas

Etat d'urgence



Restez dans les clous

Immigration : Intox ou info ?

Ce simple mot semble représenter à lui seul l'ensemble des causes des problèmes actuels : le chômage, ce sont les immigrés, les banlieues, ce sont les immigrés, la violence idem, le trou dans les différentes caisses ce sont encore eux. Alors les solutions s'adaptent à la cause : restriction du regroupement familial et lutte contre la polygamie, suppression du droit du sol, lutte contre les mariages blancs et j'en passe. Mais que se cache-t-il juridiquement derrière ces annonces ? Sont-ce des nouveautés ou de la propagande ?

Quelques réalités juridiques :

Le regroupement familial et la lutte contre la polygamie : Le regroupement familial est normalement de droit pour le conjoint officiel et les enfants mineurs. Pour toutes les autres personnes, il ne peut y avoir de regroupement familial. Ne sont donc pas concernés les concubines multiples et ce depuis 1993 (ce n'est pas du sexisme mais la polyandrie est peu répandue), les enfants majeurs et les ascendants qui ne sont pas à la charge de l'étranger présent en France. En pratique, la délivrance des visas " vie privée et familiale " dépend des consulats dont l'ampleur du contrôle varie plus ou moins selon les pays d'origine. A quoi servirait donc une nouvelle loi puisque tout existe déjà et que la pratique est déjà restrictive ?

La lutte contre les mariages blancs : les mariages sont soumis à un double contrôle : celui du maire et celui du procureur. Donc au moindre doute, - surtout s'il s'agit d'une personne en situation irrégulière - le maire peut alerter le procureur qui pourra surseoir au mariage le temps qu'une enquête soit réalisée (renforcement de la loi en 1993), et oui ! il y a eu Pasqua avant Sarkozy ! Et ces mariages représentent-ils réellement un nombre aussi élevé que cela ? Par ailleurs le mariage n'empêche pas une reconduite à la frontière si la personne d'origine étrangère est clandestine et ce dans un délai de 2 ans suivant le mariage (en réalité surtout la première année). Alors pourquoi une surenchère législative ?

Les conséquences du mariage blanc, les papiers : FAUX. Un étranger sans papier qui se marie avec un français doit attendre 2 ans avec obligation de vie commune pour obtenir une carte de séjour avec autorisation de travail. Il en va de même pour la nationalité. Le gouvernement veut allonger ce délai à 3 ans : Or les étrangers " coûtent chers " si on écoute certains discours. Laisser un individu au chômage forcé 2 ans et peut-être 3 est-il la meilleure façon de faire " des économies " ?

Le droit du sol : IL N'EXISTE PAS DE DROIT DU SOL en France. Tout enfant né en France n'est pas français de droit. Pour avoir droit à la nationalité, un enfant de parents étrangers doit avoir vécu au moins 5 ans sur le territoire français avant l'âge de 11 ans et vivre en France au jour de sa demande entre l'âge de 16 et 21 ans.

Alors pourquoi autant d'intox ?

Violaine (juriste spécialisée)

Le Forum Social Mondial ?

Le Forum social mondial est un espace de débat démocratique d'idées, d'approfondissement de la réflexion, de formulation de propositions, d'échange d'expériences et d'articulation de mouvements sociaux, de réseaux, d'ONG et autres organisations de la société civile qui s'opposent au néo-libéralisme et à la domination du monde par le capital et par toute forme d'impérialisme. A la première rencontre mondiale de 2001 a succédé un processus mondial de recherche et de construction d'alternatives aux politiques néo-libérales. Cette définition est inscrite dans la Charte des Principes du FSM.

Le Forum social mondial se caractérise également par sa pluralité et par sa diversité. Il n'est ni confessionnel, ni gouvernemental, ni partisan. Il se propose de faciliter l'articulation, décentralisée et en réseau, d'associations et de mouvements engagés, tant au niveau local qu'international, dans des actions concrètes de construction d'un autre monde, sans prétendre pour autant incarner une instance représentative de la société civile mondiale. Le Forum social mondial n'est ni une association, ni une organisation

En 2006, il sera " polycentrique " et aura lieu à la fois à Bamako, au Mali, du 19 au 23 janvier et à Caracas, au Venezuela bolivarien de notre ami Hugo Chavez, du 24 au 29 janvier 2006,

Un troisième forum était initialement prévu à Karachi, au Pakistan, mais l'actualité locale empêche actuellement de fixer une date. Le projet ne semble toutefois pas annulé (celui qui avait eu lieu en Inde était un franc succès populaire !).

Nos envoyés spéciaux sont sur place, comme d'hab ! Alors, même si vous ne pouvez pas vous y rendre, ne vous inquiétez pas : les Clamartiens vous en donneront des nouvelles ! Du local au global...

Liens : <http://www.forumsocialmundial.org>

POURQUOI DEFENDRE LE SERVICE PUBLIC ?

Pourquoi défendons nous les services publics avec tant d'acharnement ?

Répondre à cette question oblige à faire un tout petit tour à l'histoire. Les services publics ont en grande partie été créés à la Libération dans un double but : permettre la reconstruction industrielle et assurer, dans une période de pauvreté et de pénurie, **un accès égalitaire à nombre de produits et services de première nécessité** comme par exemple l'énergie, la sécurité sociale, les transports ou l'enseignement.

L'égalité de traitement et la solidarité se mettent en œuvre par la possibilité d'accès de tous au même service quel que soit son lieu d'habitation et par la péréquation tarifaire, chacune et chacun payant, par exemple, le timbre ou le kilowatt heure d'électricité au même prix, qu'il soit proche d'une poste ou d'une centrale électrique ou non.

Ces orientations découlaient évidemment de **choix politiques** et entraînaient pour l'Etat un certain nombre d'obligations, comme celle par exemple d'investir dans les réseaux et la "Recherche et Développement" mais également de **retirer des secteurs entiers de la logique du profit et de l'accumulation**.

Bien sûr tout n'a pas été parfait dans le fonctionnement de ces entreprises qui ont parfois péché par un fonctionnement bureaucratique ou par des prises de décisions opaques comme par exemple le programme nucléaire en ce qui concerne EDF. **Mais ces travers pouvaient tout à fait être réglés dans le cadre du service public en particulier par une participation et un contrôle des décisions par les usagers.** Et le bilan de la plupart de ces entreprises était considéré comme largement positif par la grande majorité de la population, toutes ayant largement participé à la reconstruction effective du pays et aux fameuses 30 glorieuses, EDF arrivant, par exemple, en tête des entreprises préférées de la population.

C'est à partir du milieu des années 80 que les services publics ont commencé à être menacés de privatisation au moment même où les raisons de leur instauration revenaient au galop, c'est à dire un chômage de masse entraînant

précarité et pauvreté et accentuant les inégalités sociales.

Il est vrai que ce qui n'avait pas été rentable hier l'était devenu après des décennies d'investissement public, comme pour l'énergie, le transport ou les télécommunications, investissements que n'auraient jamais fait des entreprises privées.

Tout fut entrepris pour décrier ces entreprises et pour les déstabiliser. Avec le refus par exemple de réaliser les investissements nécessaires à leur fonctionnement il devenait très facile de dénoncer leur inadaptation, leurs dysfonctionnements. Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage !

Les entreprises privées ne font pas nécessairement mieux que les entreprises publiques. L'eau par exemple : la gestion de cette ressource par de grands groupes privés est de plus en plus contestée. Dès 1996 une enquête révélait que les prix pratiqués étaient en moyenne supérieurs de 28% à ceux des régies publiques. La Cour des Comptes a plusieurs fois dénoncé " l'opacité constatée dans de nombreux cas de la construction des prix, ce qui demeure un obstacle à l'information des élus et des usagers ". Aujourd'hui certaines communes ou syndicats intercommunaux décident de reprendre la gestion de l'eau.

En ce qui concerne l'énergie, **l'introduction de la concurrence devait avant tout profiter aux usagers, par la baisse des prix.** Aujourd'hui cet argument a fait long feu. Et les promoteurs de cette libéralisation en viennent à exprimer ouvertement leurs inquiétudes quand aux investissements nécessaires à la sécurité des installations de production, en particulier dans le nucléaire.

On est loin, bien loin des avantages annoncés pour les usagers et la moindre efficacité du secteur public n'est toujours pas démontrée.

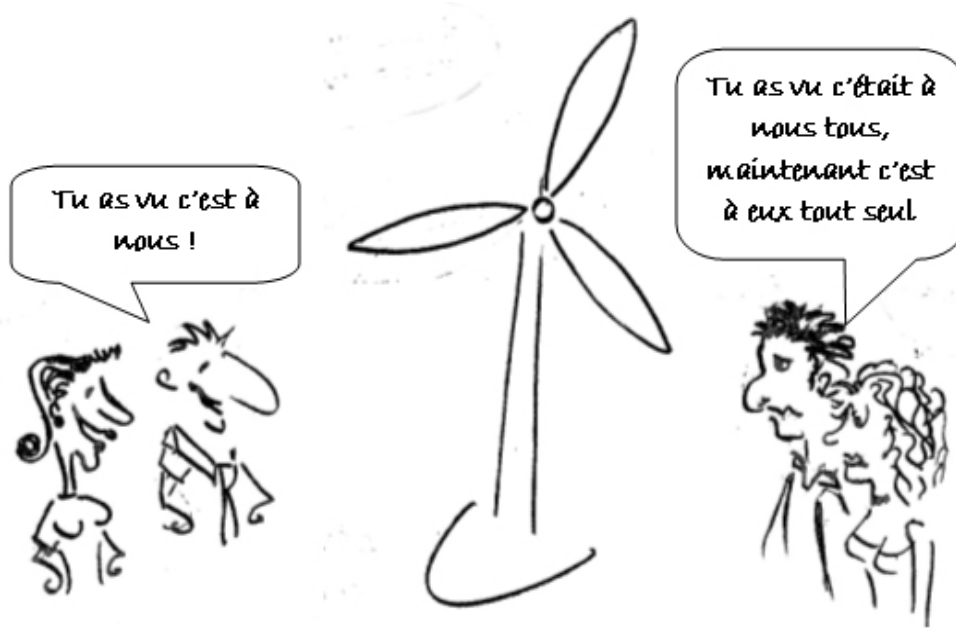
En revanche ce que nous savons c'est que la précarité et les inégalités ne cessent de se développer et qu'un **programme permettant de retrouver les voies de la solidarité et de la justice sociale est plus que jamais nécessaire.** Dans ce cadre l'existence de services publics forts garantissant l'accès à de nombreux besoins élémentaires est plus que jamais nécessaire

Yann (Syndicaliste à sud)

Ce que l'on privatise est votre propriété !

A force de confondre la politique et l'état, **nous avons perdu de vue que l'état c'est nous !** Les politiques oublient trop souvent que nous ne faisons que leur donner un mandat pour qu'ils gèrent au mieux ce que nous possédons **en commun**. Lorsque la classe politique prône et met en œuvre une privatisation de ces biens publics, **c'est à notre propriété qu'elle renonce** sans nous demander notre avis. Nos élus n'ont pas su entretenir dans la conscience collective le sens des efforts consentis par nos aînés lors de ces constructions communes. **Ils ne font pas que vendre notre patrimoine, c'est notre histoire qu'ils**

MEMOIRE



A qui profite la privatisation ?

Si la privatisation ne renforce pas la qualité du service public, à qui profite le crime ? Peut être, entre autres, à tous nos ministres et aux conseillers de leurs cabinets qui, au sortir de leurs fonctions, aléas électoraux aidant, se reclassent confortablement dans les différents conseils d'administration et de surveillance des entreprises fraîchement bradées à leurs amis ?...

Eddy

PETITE ANNONCE :

recherchons espèce en voie de disparition : des Clamartois participant encore régulièrement et **avec plaisir** à un Conseil de Quartier, pour témoignages dans une rubrique de notre prochain journal : " Vive la démocratie participative " !

envoyez vos mails à : clamartiens@wanadoo.fr

Fonctionnaire : une bonne planque !?

Dire que les fonctionnaires sont des privilégiés est devenu un lieu commun ! Pourtant l'accès à la fonction publique est le mode de recrutement le plus égalitaire que l'on puisse imaginer. Les concours sont ouverts à tous assurant des choix qui laissent peu de place à l'arbitraire. Combien d'entreprises privées peuvent-elles se vanter d'avoir un mode de recrutement qui ne fasse aucune discrimination ni sur le physique, ni sur la couleur, ni sur l'origine... ? La discrimination à l'embauche a atteint un tel niveau dans le privé, qu'on en est maintenant à étudier l'intérêt d'un CV anonyme. Cela devient un véritable privilège d'être recruté dans les conditions de la fonction publique, mais il est accessible à tous !

Ils sont privilégiés parce qu'ils ont de bons salaires !? Mais si les professeurs sont si bien payés, pourquoi a-t-on du mal à recruter ? Si les chercheurs sont des nantis, pourquoi tant de désespérance ces derniers mois ? Et pourquoi fait-on venir des infirmières d'Espagne ?

Les fonctionnaires ont la sécurité de l'emploi ! Il faut néanmoins savoir qu'ils peuvent être, comme les salariés du privé, licenciés pour faute, mais en effet l'état ne licencie pas pour raison économique et présente l'avantage de ne pas déposer son bilan. Il n'est pas coté en bourse, ce qui évite les licenciements spéculatifs. Ce qu'il faudrait gagner, c'est qu'il en soit de même pour les salariés du secteur privé.

De plus, on oublie qu'une grande partie des services publics emploie des vacataires et des salariés sous contrat à durée déterminée (par exemple, dans l'éducation nationale actuellement il existe même des contrats de 200 heures par an !).

Entretenir ces idées reçues, c'est opposer les salariés du public et du privé; cela rappelle une méthode bien connue : diviser pour mieux régner !

Lucile

Il faut diminuer le train de vie de l'Etat !

Voilà une vérité qui nous est assénée par tous nos politiques de droite comme de gauche. Il faut dégraisser le mammoth ! Oui mais comment ? Ça personne ne le dit ! **D'après les chiffres du site : <http://www.vie-publique.fr>**

Environ 25 % des dépenses de l'Etat vont à l'Éducation nationale, l'Enseignement supérieur et Recherche. Avons-nous trop d'écoles, de collèges de lycées, d'universités ou de chercheurs ? A l'heure où l'on nous parle de zones d'éducation prioritaires, et de classes de 15 élèves, est ce bien raisonnable de penser à diminuer ce poste ?

Environ 18 % vont au ministère du Travail, de la Santé et de la Cohésion sociale. A-t-on trop d'hôpitaux, de personnel soignant ? Alors que les banlieues se soulèvent et que de nombreuses personnes incriminent la misère sociale peut-on diminuer le budget dans le secteur de la cohésion sociale ?

Environ 15 % vont au ministère de la Défense : où faire les coupes ? Quelles seraient les conséquences sur l'économie et le chômage ?

Environ 5 % vont au ministère de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de la Mer : là encore ce n'est pas beaucoup. Alors que la planète est de plus en plus polluée et qu'on se plaint du manque de transports publics, ne doit-on pas faire aux transports une part importante ?

Moins de 5 % vont au ministère de l'Intérieur, Sécurité intérieure et Libertés locales : là encore c'est moins que ce que je croyais ! Mais je suis d'accord, on ne va pas gagner grand-chose, mais on aura moins de policiers, moins de contractuelles, moins de prisons...

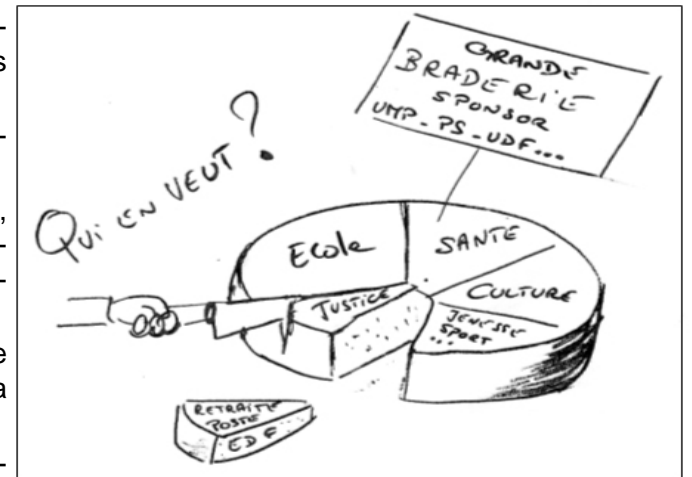
Moins de 2 % vont au ministère de la Justice : il y a de quoi s'étonner quand on connaît l'engorgement des tribunaux. Dans un pays où la justice est considérée comme une valeur essentielle, une part du budget aussi dérisoire pourrait m'enlever le peu de confiance qu'il me restait dans l'institution. Désolé mais là je milite pour une augmentation du budget.

Économie, Finances et Industrie (5 %) Agriculture, Alimentation, Pêche et Affaires rurales (1,7%), Affaires étrangères (1,5%), Anciens combattants (1,2%), Culture et communication (1%), Outre-mer (0,6%), Services du Premier ministre (0,3%), Jeunesse Sports et Vie associative (0,2%). Agriculture, culture, jeunesse... Dérisoire !

Écologie et Développement durable (0,3%) : Si ce n'était pas si triste, ce serait risible, c'est le même budget que le Service du Premier ministre.

Charges communes (19,1%) : Ce sont les dépenses communes à toutes les administrations (en particulier les dépenses liées à la dette publique), ainsi que certaines dépenses de pensions et de rémunérations et les dépenses des pouvoirs publics (présidence de la République, assemblées parlementaires, etc.). c'est donc en partie, la part sur laquelle se servent nos politiques. Lequel d'entre eux décidera de la diminuer ?...

On se demande toujours comment diminuer les dépenses de l'Etat mais jamais on ne se pose une question simple : comment augmenter les ressources de l'Etat ? L'exemple le plus cité par les politiques en ce qui concerne la gestion du budget c'est qu'une famille adapte toujours ses dépenses à ses ressources. On oublie de préciser que cette même famille cherche aussi toujours à augmenter ses ressources ! et les récents cadeaux fiscaux montrent que les politiques actuels n'ont pas choisi cette voie!



VV

Clamart

Eclairage sur l'OPAC

Les chiffres

Logements achetés ou construits depuis 2001 :

114 dont 50 intermédiaires (P. L. S. et P. L. I.)

- Dans le bas Clamart :

16, rue de Châtillon :	6 P.L.S.
6, rue Fillassier :	9 P.L.I.
45, rue Lazare Carnot :	9 P.L.I.
11, rue Jules Ferry :	11 P.L.I.
2, av. Jean-Jaurès :	10 P.L.I.
20, 22, 48, rue chef de la ville :	11 P.L.U.S.
13, rue chef de ville :	9 P.L.U.S. et P.L.A.I.
43, avenue Schneider :	10 P.L.U.S. et P.L.A.I.

- Dans le haut Clamart :

Z.A.C. Bourgogne : 34 P.L.U.S. et P.L.A.I.

Logements en cours de construction :

140 dont 91 intermédiaires (et P.L.S. et P.L.I.)

- Dans le bas de Clamart :

1-3 rue du Troisy :	4 P.L.U.S. et P.L.A.I.
127, avenue Jean-Jaurès :	P.L.S.
Z.A.C. Hunebelle :	46 P.L.S. et 4 P.L.A.I.
1 ter, rue René Samuel :	4 P.L.U.S.
Secteur Percy :	11 P.L.A.I. (5 maisons)

- Dans le haut Clamart :

Z.A.C. Bourgogne : 26 P.L.U.S. et 27 P.L.S.

On constate que :

Sur le Bas Clamart :

167 logements sont livrés ou en cours de construction et gérés par Clamart Habitat. 32% sont des P.L.U.S. et P.L.A.I. qui sont de réels logements sociaux (soit 53 logements) et 62 % sont des P.L.S. et P.L.I très peu sociaux (soit 114 logements).

Sur le Haut-Clamart :

93 logements ont été livrés ou en cours de construction et sont gérés par Clamart Habitat. 65% sont des P.L.U.S. et P.L.A.I. (soit 60 logements) et 35 % sont des P.L.S. (soit 33 logements).

Ce qui représente à peu près 50 % pour chaque type de logements si on tient compte des 149 logements en accession à la propriété et des logements vendus à d'autres sociétés de H. L. M. telle que Pierre et Lumière (150 P.L.U.S. et P.L.A.I.), et la société SEERI : 27 P.L.S.

Alors oui !

La mixité sociale est en bonne voie sur le Haut-Clamart mais elle mérite d'être plus affirmée. Elle n'en est par contre qu'à ses premiers balbutiements sur le bas, n'en déplaise à l'UMP qui utilise les cinquante-trois logements HLM du bas Clamart comme un épouvantail en prétendant que cela pourrait engendrer un déséquilibre majeur dans notre ville. **La construction de logements intermédiaires et en accession à la propriété sur le Haut-Clamart et de logements très sociaux dans le bas Clamart nous semble être la condition d'une véritable mixité sociale,** source de paix sociale. Le rapport de la fondation Emaüs et de l'Abbé Pierre sur le logement et les derniers événements qui ont eu lieu en banlieue, nous rappellent qu'une société ne peut ignorer une fraction de sa population en difficulté. Des solutions peuvent être trouvées à l'échelle de la ville et c'est ce que tentent de faire les élus de la majorité au conseil municipal et au conseil d'administration de l'OPAC.

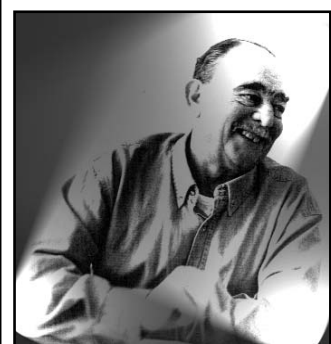
Cependant dans notre ville de grands investissements fort coûteux ont été réalisés ou sont en cours, nous regrettons que le local pour S.D.F. soit toujours aux abonnés absents malgré nos demandes réitérées depuis trois ans !

Christian

Les P.L.A.I. (prêts locatifs et d'intégration) sont réservés aux personnes en situation de grande précarité.

Les P.L.U.S. (prêts locatifs à usage social) Correspondent aux HLM traditionnels

Les P.L.S. et P.L.I. (prêts locatifs intermédiaires) sont attribués aux familles dont les revenus sont trop élevés pour prétendre aux HLM ordinaires.



Souvenir : Il y a un an, Diego Garcia décédait brutalement dans la région de Mont de Marsan où il s'était retiré.

Diégo fut durant plus de 25 ans un militant du PSU, de Clamart Autogestion puis d'Alternative Clamartienne. Libertaire, d'origine espagnole et marqué par le franquisme, c'était un homme de conviction. Le slogan qui lui allait le mieux était " ni dieu ni maître ". C'était un anti-clérical convaincu

On se rappelle tous ses "coups de gueule" mais il avait beaucoup de bonne humeur et un caractère volontaire, direct et franc.

La première chanson qu'il a enseignée à ses filles fut " l'internationale " et il s'est attaché à leur donner une éducation politique en les emmenant avec lui à des réunions dans lesquelles il intervenait régulièrement. Il aimait écrire et nous a laissé quelques réflexions personnelles sur la guerre d'Espagne et sur son idéal de société, sur le monde et la religion.

Nous sommes heureux de lui rendre hommage dans un de nos journaux, celui-ci nous a paru en accord avec son tempérament. AC